



APS – CHEF D'ÉQUIPE [INITIALE]

Public visé : Salariés d'entreprise
Demandeurs d'emploi
Particuliers



Présentiel



Blended-learning



Distanciel



E-learning

Pré-requis :

Aucun

FORMACODE 42829

● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les risques professionnels liés au secteur de la propreté
- Faire remonter les informations et proposer des améliorations auprès de sa hiérarchie
- Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur le lieu de travail

21
Heures

● PARCOURS PÉDAGOGIQUE

PRÉVENTION

- Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec le client (ou son représentant)
- Repérer les situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain
- Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction
- Remonter l'information à la hiérarchie
- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour sa santé / sa sécurité en visant une efficacité maximum
- Accompagner, en lien avec l'APTMS (Animateur Prévention TMS), une équipe d'agents de service dans leur rôle d'acteur prévention
- Accompagner les agents de service dans leur identification des risques et dans la recherche de mesures de prévention.
- Assurer le rôle de relais prévention entre son équipe et l'APTMS de l'entreprise ou le référent RP
- Participer à la mise en œuvre des améliorations validées par sa hiérarchie

SECOURS (Programme INRS)

- Situer son rôle de SST sur son lieu de travail
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Réaliser la conduite à tenir selon les différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée

CERTIFICATION (voir Méthode et modalités d'évaluation)

Épreuves certificatives finales :

- **ÉPREUVE 1 :** Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée (action / analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation posée.
- **ÉPREUVE 2 :** Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.
- **ÉPREUVE CERTIFICATIVE APS PROPNETÉ :** Étude de cas et mise en situation (sur la base de différentes photos proposées et choisies par le candidat) à l'aide d'une grille aménagée pour accompagner le candidat.

Validité de la formation : 2 ans

● MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun : les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

Matériels sur place : télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation. Utilisation du matériel pédagogique obligatoire conforme au document de référence SST.

Support de formation : remis à chaque participant en début de session

● QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

● DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

Pour l'entreprise :

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

Pour le stagiaire :

Attestation de fin de formation & Certificat APS (si validation des épreuves certificatives)

● MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

La compréhension et l'acquisition des connaissances de l'apprenant sont suivies par le formateur tout au long de la formation grâce à des questionnements oraux et des mises en situation pratiques.

Certification finale (voir détails dans [Parcours Pédagogique](#))

● ACCÈS À LA FORMATION

- **Tenue de travail adaptée**
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 8 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre [Référente Handicap](#)

● ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Insertion durable en emploi
- Formation APS - Chef d'Équipe [M.A.C]
- Perfectionnements Techniques métier (nous consulter)



NOUS CONTACTER :

02 42 67 02 27
contact@formapro-proprete.fr
www.formapro-proprete.fr

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Laetitia PIERRE
laetitia@formapro-proprete.fr
02 42 67 02 27 - Choix n°5



APS – CHEF D'ÉQUIPE [M.A.C]

Public visé : Salariés d'entreprise
Demandeurs d'emploi
Particuliers



Présentiel



Blended-learning



Distanciel



E-learning

Pré-requis :

Être titulaire du certificat APS délivré par une entité habilitée.

FORMACODE 42829

● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les risques professionnels liés au secteur de la propreté
- Faire remonter les informations et proposer des améliorations auprès de sa hiérarchie
- Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur le lieu de travail

7
Heures

● PARCOURS PÉDAGOGIQUES

PRÉVENTION

- Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec le client (ou son représentant)
- Repérer les situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain
- Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction
- Remonter l'information à la hiérarchie
- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour sa santé / sa sécurité en visant une efficacité maximum
- Accompagner, en lien avec l'APTMS (Animateur Prévention TMS), une équipe d'agents de service dans leur rôle d'acteur prévention
- Accompagner les agents de service dans leur identification des risques et dans la recherche de mesures de prévention.
- Assurer le rôle de relais prévention entre son équipe et l'APTMS de l'entreprise ou le référent RP
- Participer à la mise en œuvre des améliorations validées par sa hiérarchie

SECOURS (Programme INRS)

- Situer son rôle de SST sur son lieu de travail
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Réaliser la conduite à tenir selon les différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée

CERTIFICATION (voir Méthodes et modalités d'évaluation)

Épreuves certificatives finales :

- **ÉPREUVE 1 :** Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée (action / analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation posée.
- **ÉPREUVE 2 :** Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.
- **ÉPREUVE CERTIFICATIVE APS PROPNETÉ :** Étude de cas et mise en situation (sur la base de différentes photos proposées et choisies par le candidat) à l'aide d'une grille aménagée pour accompagner le candidat.

Validité de la formation : 2 ans

● MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun : les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

Matériels sur place : télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation. Utilisation du matériel pédagogique obligatoire conforme au document de référence SST.

Support de formation : remis à chaque participant en début de session

● QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

● DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION

Pour l'entreprise :

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

Pour le stagiaire :

Attestation de fin de formation & Certificat APS (si validation des épreuves certificatives)

● MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

La compréhension et l'acquisition des connaissances de l'apprenant sont suivies par le formateur tout au long de la formation grâce à des questionnements oraux et des mises en situation pratiques.

Certification finale (voir détails dans [Parcours Pédagogique](#))

● ACCÈS À LA FORMATION

- **Tenue de travail adaptée**
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 8 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre [Référente Handicap](#)

● ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- Insertion durable en emploi
- Perfectionnements Techniques métier (nous consulter)



NOUS CONTACTER :

02 42 67 02 27
contact@formapro-proprete.fr
www.formapro-proprete.fr

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Laetitia PIERRE
laetitia@formapro-proprete.fr
02 42 67 02 27 - Choix n°5